

# Projet Pédagogique

EXTRASCOLAIRE

2023 - 2024



Accueil de loisirs d'ORLEAT  
Centre culturel et sportif  
122 route de Lezoux  
63190 Orléat  
[Yamina.boulil@ufcv.fr](mailto:Yamina.boulil@ufcv.fr)

N'oublions pas qu'un enfant est un être à part entière que l'on doit prendre en compte dans son « Entité » avec des envies, des besoins et des attentes.  
Accompagnons-le au mieux pour l'aider à grandir et à s'épanouir. Permettons-lui de commettre des erreurs qui l'aideront à se construire et surtout, laissons-le rêver...

## INTRODUCTION

L'action des Accueils de Loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille.

Le projet pédagogique précise la mise en œuvre et les conditions de réalisation du projet éducatif. Il doit permettre de donner du sens aux animations proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure.

Il explique la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant. Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement et de leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble.

Il n'est pas figé : il est adaptable en fonction des attentes des enfants et des situations rencontrées. Les animateurs doivent donc participer à son évolution.

Le projet pédagogique est donc notre outil de travail, notre document de référence qui nous permettra de savoir si nous travaillons dans le même sens.



## I. LE CONTEXTE

### 1. La CCEDA

La Communauté de Communes Entre Dore et Allier regroupe 14 communes dont Lezoux, Orléat, Moissat, Joze, Culhat, Bort l'Étang, Ravel, Saint Jean d'Heurs, Peschadoires, Vinzelles, Lempty, Seychalles, Crevant-Laveine, Bulhon.

Soit au total 14 communes réparties sur 229 km<sup>2</sup> avec 19 200 habitants et une courbe démographique croissante depuis une dizaine d'années.

Depuis septembre 2022 la CCEDA a confié la gestion des accueils de loisirs ainsi que des séjours à l'UFCV (union française des centres de vacances).

La mission de l'UFCV est de mettre en place :

- Un accueil de loisirs 3-11 ans les vacances scolaires
- Un accueil de loisirs mercredis 3-11 ans
- L'animation d'un espace jeune multisite pendant les vacances scolaires destiné aux collégiens.

## II. LA STRUCTURE

### 1. Locaux

L'accueil de loisirs est situé au centre culturel et sportif 122 Route de Lezoux à Orléat.

Nous disposons de :

- 2 salles d'activités : une salle rose pour les enfants de moins de 6 ans, une salle verte pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, 1 salle bleue pour les adolescents.
- 1 salle de sieste pour les plus petits,
- 1 salle de restauration,
- 1 cuisine pour les ateliers culinaires et la livraison des repas
- 1 bureau pour l'administratif et 2 espaces de rangement pour le matériel,
- Des sanitaires pour petits et grands et adapté aux personnes en situation de Handicap, une douche.

Concernant l'extérieur, nous bénéficions :

D'une petite cour en partie goudronnée avec un espace enherbé et deux structures de jeux (toboggan et petit pont)

D'une grande cour goudronnée avec terrain de basket, table de ping-pong, et d'espaces enherbés avec petits jeux ainsi qu'un espace boisé.

### 2. Condition d'admission et Public

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans habitants sur le territoire de la CCEDA.

En termes de fréquentation, sont prévus pour les vacances scolaires 24 enfants de moins de 6 ans et 36 enfants de 6 à 11 ans.

8 adolescents collégiens

#### *Spécificité*

Pour l'accueil des enfants en situation de handicap, une demande d'accompagnement est effectuée auprès de l'association du DAHLIR afin de bénéficier d'un animateur supplémentaire pour 2 enfants.

### 3. Période d'ouverture

L'accueil de loisirs d'Orléat est ouvert les vacances d'automne, 1 semaine à Noël, vacances d'hiver, de printemps, 3 semaines en juillet et 2 semaines en août.

Automne :	du 23 octobre au 3 novembre 2023
Noël :	du 2 janvier au 5 janvier 2023
Hiver :	du 19 février au 1 <sup>er</sup> mars 2024
Printemps :	du 15 au 26 avril 2024
Juillet :	du 8 au 26 juillet 2024
Août :	du 19 au 30 août 2024

## 4. Modalité d'inscription

L'inscription se fait à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas, elle se fait par le portail famille.

La participation financière des familles est appliquée en fonction du quotient familial et de la domiciliation des familles.

# III. LES PROJETS DES ORGANISATEURS

Au 1er septembre 2022, la CCEDA est l'unique organisateur de 7 centres de loisirs extrascolaires et 7 mercredis périscolaires passés sous compétence communautaire : Lezoux, Peschadoires, Moissat, Orléat, Culhat et Joze.

L'enjeu pour cette COMCOM est d'harmoniser les objectifs éducatifs de ses différents services et de créer une interaction cohérente entre les différents acteurs éducatifs du territoire.

Le PEDT communautaire coordonne l'engagement des différents partenaires et assure l'articulation de leurs interventions éducatives sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducative.

Les enseignants, les élus, les animateurs, les éducateurs sportifs ont pour mission d'intervenir ensemble avec des objectifs cohérents dans le parcours éducatif de l'enfant.

Ceci concourant également à la mutualisation des moyens humains et matériels.

## 1. Les intentions éducatives de la CCEDA

- ❖ Conforter et soutenir les familles dans leur fonction de parentalité en favorisant les échanges avec les parents, en développant la communication et en leur laissant la possibilité de s'impliquer
- ❖ Permettre aux enfants de vivre leurs temps de loisirs en proposant des moments favorisant l'épanouissement, le développement harmonieux de la personne, dans le respect de la spécificité, des rythmes de vie et des besoins de l'individu. La notion de plaisir doit être permanente !
- ❖ Proposer des activités et actions collectives permettant aux enfants et aux jeunes de se mettre en situation de socialisation avec des notions de partage, de respect de solidarité. Le futur citoyen se construit progressivement.
- ❖ Permettre aux jeunes d'acquérir une meilleure connaissance de leur environnement local et du monde qui les entoure au travers d'échanges et de lien social.
- ❖ Laisser aux jeunes une autonomie d'action et une possibilité de s'impliquer activement grâce à une pédagogie adaptée.

Les élus communautaires souhaitent pour les prochaines années, que 4 thématiques prioritaires soient mises en valeur et traitées alternativement dans les différentes structures d'accueil :

- L'ouverture d'esprit et le développement de la curiosité
- Le vivre ensemble et la citoyenneté
- Le développement durable et l'écocitoyenneté
- La découverte de son environnement local et patrimoine proche

## 2. Les intentions éducatives de L'Ufcv

Acteur de l'économie sociale et solidaire, l'union française des centres de vacances est une association nationale reconnue d'utilité publique. Elle combat toute forme de sectarisme et d'exclusion, et agit prioritairement pour :

- Développer et promouvoir des actions d'animation, d'éducation, de formation, d'insertion sociale et professionnelle dans tous les temps de la vie
- Accompagner les jeunes dans les temps de loisirs et de vacances ainsi que dans les temps périscolaires
- Favoriser le lien intergénérationnel, interculturel, ainsi que le développement d'actions de solidarité
- Contribuer à la protection physique et morale des personnes, notamment par des actions de prévention
- Former des bénévoles et des volontaires s'engageant dans la vie sociale et culturelle

Elle agit dans différents domaines :

**La formation**, avec le BAFA/BAFD et la formation professionnelle aux métiers de l'animation sociale et l'aide à la personne

**L'insertion**, à travers des actions d'accompagnement de publics en difficultés.

**L'animation**, en proposant des séjours de vacances pour tous les jeunes et des vacances adaptées pour les enfants et les adultes.

**L'animation territoriale** par l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leur politique sociale, éducative et culturelle

## IV. INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS DE L'EQUIPE

### 1. Les intentions éducatives

En prenant appui sur les projets des organisateurs, l'équipe a listé plusieurs valeurs essentielles à prendre en compte dans son travail : découverte de soi, épanouissement/joye, autonomie, vivre ensemble, ouverture sur le monde.

Nous considérons notre travail comme un accompagnement éducatif dans le processus de développement de l'enfant, dans un contexte LUDIQUÉ : les loisirs, les jeux, les activités diverses et à travers les actes de la VIE QUOTIDIENNE

Nous avons défini les objectifs pédagogiques suivants, autour de 2 notions : la socialisation et l'épanouissement.

Développer les échanges entre tous les acteurs autour de l'enfant

*Entre :*

*Les animateurs et les enfants*

*La direction, les animateurs et les parents*

*Les enfants entre eux*

*Les parents et les enfants*

*La direction de l'accueil de loisirs et la municipalité*

*Le directeur de l'accueil de loisirs et son responsable UFCV local*

- ✓ Favoriser la communication avec les enfants, les familles, l'équipe, l'école et les intervenants
- ✓ Permettre aux enfants de s'exprimer
- ✓ Instaurer des temps de discussions avec les parents
- ✓ Tous mettre en œuvre pour permettre un accueil convivial et sécurisant entre tous les acteurs

En : Organisant des temps de parole avec les enfants

Personnalisant les rencontres avec les nouvelles familles en amont

Instaurant des temps d'échange avec les parents lors des temps d'accueils du matin et du soir

Organisant des réunions de préparation et de bilan de manière régulière avec l'équipe

Rencontrant les élus locaux, responsable organisateur et UFCV de manière régulière

## Accompagner l'enfant dans son autonomie, son évolution et épanouissement individuel

*Approches : Laisser jouer, Donner à jouer, Jouer avec, Faire jouer*

- ✓ Permettre aux enfants de choisir son activité
- ✓ S'adapter aux besoins et envie des enfants
- ✓ Aider l'enfant dans ce qu'il ne sait pas faire et à s'améliorer dans ce qu'il sait faire
- ✓ Aider l'enfant à développer son potentiel intellectuel sans rien contraindre, ni forcé, à vivre, à penser, à exploiter ses aptitudes et sa personnalité.
- ✓ Permettre l'accès aux enfants en situation de handicap

En : Diversifiant les activités  
Adaptant les activités aux capacités des enfants  
Impliquant les enfants dans les tâches quotidiennes  
Aménageant les espaces  
Respectant leur rythme de vie

## Développer de bonnes pratiques citoyennes et Eco citoyennes

*En termes de respect de l'individu, des lieux et du matériel*

- ✓ Créer des règles communes
- ✓ Insuffler les notions de politesse et de tolérance
- ✓ Développer l'entraide et la solidarité

En : Créant un climat de confiance  
Valorisant les bons comportements  
Désamorçant les éventuels conflits (être attentif et réactif)  
Sollicitant les enfants au rangement et nettoyage

*En termes d'écologie*

- ✓ Respecter son environnement
- ✓ Apprendre à moins gaspiller et trier ses déchets
- ✓ Être responsable et préserver ses ressources

En : Mettant en place des collecteurs de recyclage  
Rappelant et appliquant les signalétiques de sobriété énergétiques  
Mettant en place des activités de sensibilisation sur la faune, la flore et les ressources (eau)  
Mettant en place des activités de nature et de découverte (balade nature, jardinage, ...)

## Susciter la curiosité et la découverte

*En s'appuyant sur différentes typologies. Physique et sportive / manuelle et créative / intellectuelle et culturelle / expression et théâtre / scientifique et technique / Nature et construction*

- ✓ Proposer des activités diversifiées (sortie à la journée, manuelle, scientifique, découverte du territoire...)
- ✓ Améliorer et diversifier les procédés de présentation des activités et thématiques
- ✓ Proposer différents modes de communication.

En : Prenant en compte les envies et idées des enfants et leurs faisabilités  
Impliquant les enfants dans la réalisation d'affiches  
Proposant des projets évolutifs et innovants  
Répondant par tous les moyens (livre, média, vidéo, recherche internet), aux questionnements des enfants.  
Collaborant avec différents partenaires locaux

## V. PROJET DE FONCTIONNEMENT

### 1. Journée type et organisation de la vie quotidienne

La vie quotidienne regroupe les différents temps de la journée. Ils ne sont pas directement des temps d'animation de loisirs mais considérés comme des moments d'apprentissage de la vie en collectivité et des règles de vie.

#### **7h15-9h00 : accueil de l'enfant**

Un animateur accueille les enfants et leurs parents. Il contribue d'ores et déjà au bien-être de l'enfant en l'aidant à se dévêtir et en l'accompagnant dans la salle où un autre animateur inscrit sa présence (notation de l'heure d'arrivée manuelle et bipage de code barre, attribué à chaque enfant lors de son inscription à l'UFCV).

Les enfants mettent leurs chaussures, vont poser leurs affaires aux portes manteaux et vont se laver les mains.

L'accueil propose une diversification de jeux et d'activités mis à leur disposition pour un temps d'amusement seul ou à plusieurs.



### **9h00-11h30 : ateliers**

Les enfants sont réunis pour un temps d'échanges sur l'organisation de la journée et la présentation des ateliers (manuels, culinaires, jeux ... ou sorties par groupe en fonction du programme). Ils ont un temps de réflexion sur leurs envies du jour, puis ils se répartissent par choix. La fin de l'atelier peut se faire de façon échelonnée après rangement. L'enfant a un temps de jeu libre en attendant la fin de l'atelier.

### **11h30-12h : temps libre extérieur**

Suivant la météo, les enfants vont dans la cour pour jouer en plein air.

### **12h-13h30 : repas et accueil méridien**

Passage aux toilettes pour tous les enfants afin de se laver les mains.

Un animateur prend en charge les enfants qui ne restent pas pour le repas en attendant leurs parents et propose, soit un livre, un jeu ou rien si c'est son choix

Les enfants qui arrivent avant repas sont enregistrés comme le matin et rejoignent le groupe qui va s'installer dans la salle de restauration.

Des petites et grandes tables permettent de répartir les enfants suivant leurs âges.

Les repas sont livrés par le restaurant scolaire de Lezoux dans des norvégiennes, la directrice du centre ou un animateur est chargé de la réception, de la prise des températures des plats chaud et froids et de la prise des témoins.

Un agent de la mairie assure le nettoyage de la vaisselle et de la salle après le repas.

Lors du repas les animateurs invitent chacun à goûter chaque aliment.

Les animateurs servent les enfants table par table, et aident les plus petits.

A la fin du repas les enfants débarrassent et nettoient leur table.

### **13h30-14h : préparation temps calme et accueil**

Les enfants passent aux toilettes. Ceux qui partent rassemblent leurs affaires et choisissent un jeu calme en attendant leurs parents.

Les autres se répartissent pour un temps calme.

### **14h-14h45 : temps calme**

Les plus petits partent à la sieste avec un animateur. Une histoire, de la musique relaxante est diffusée afin de se détendre et permettre l'endormissement. (Tous ont la possibilité de se reposer s'ils en sentent le besoin).

Les autres enfants choisissent un jeu calme seul ou à partager.

### **14h45-16h15 : ateliers**

Une activité ou un jeu ou une sortie par groupe est proposé aux enfants en intérieur ou extérieur. Les ateliers divers dépendent du projet d'animation en cours, pour la période donnée.

### **16h15-17h : goûter**

Chaque enfant prend sa gourde et le goûter, fourni par le restaurant scolaire de Lezoux

A la fin du goûter, les enfants vont aux toilettes.

### **17h-18h30 : temps d'accueil du soir**

Des jeux libres divers sont proposés aux enfants en intérieur ou extérieur.

Au départ avec ses parents, l'enfant va chercher ses affaires. Un animateur enregistre le départ comme le matin.

Un temps d'échanges avec les parents peut se faire à ce moment-là.

## **2. Organisation sanitaire**

L'assistant sanitaire est la directrice et la directrice adjointe de l'accueil ou l'animateur référent désigné par celle-ci.

Il a pour mission : de décider s'il convient d'appeler les parents et/ou alerter les secours d'informer ses collègues des nouveaux PAI, de tenir à jour les trousse de secours.

Néanmoins, chaque animateur est responsable des soins des enfants.

Après s'être désinfecté les mains, il soigne l'enfant et note, sur un cahier d'infirmerie : la date et l'heure, le nom de l'enfant, l'incident, et les soins donnés ou actes faits : téléphoner aux parents, ainsi que son nom.

Une trousse de secours est également à proximité des animateurs dans chaque salle

Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement une trousse de secours

### **Concernant les PAI :**

Dans la plupart des cas une rencontre est organisée avec la famille et les différents acteurs qui entourent l'enfant (mieux connaître la situation, permet de répondre au plus proche des besoins.

Une infirmière peut intervenir à la demande des parents pour certain soins (diabétique).

Les enfants atteints d'allergie alimentaire, à l'exclusion des maladies dont la mise en œuvre sera trop complexe, auront la possibilité de prendre un panier repas fourni par leur famille, sous réserve qu'un protocole d'accueil individualisé ait été formalisé, et dans les conditions précisées par ce dernier.

De plus, La possibilité d'inscription à la journée sans repas pourra permettre à ces enfants de rentrer manger chez eux si c'est un choix de leur part.

Les parents restent responsables de la fourniture des trousse de secours complètes de leurs enfants (composées de tous les médicaments prévus dans le PAI). Ils s'assurent de la validité des médicaments et doivent informer l'Ufcv de toute évolution concernant l'état de santé de leur enfant.

### **En l'absence de PAI :**

Aucun médicament, ponctuel ou de longue durée, ne sera administré aux enfants par le personnel encadrant en l'absence de protocole d'accueil individualisé élaboré préalablement. L'administration de médicaments sur le temps de la restauration, se fait par les parents (sauf si un membre de l'équipe d'animation est en capacité de gérer la situation) et devra avoir un caractère exceptionnel. Elle ne se fera qu'avec l'accord de l'Ufcv à la demande des parents, et au vu de l'ordonnance et de l'autorisation écrite du responsable l'égal.

- Les soins : sont assurés dans une salle où se trouve la pharmacie. Chaque soin est noté sur un cahier de suivi sanitaire
- Les changes : nous disposons d'une douche et d'un stock de vêtements propres (pour tout âge). Pour tout vêtement prêté, nous demandons aux parents de nous les retourner lavés.

### 3. Cadre et règles

#### Les enfants :

A chaque début de période, l'équipe d'animation établit, explique et discute les règles de vie concernant tous les temps de la vie quotidienne. Ces règles de vie sont, ensuite, formalisées de diverses façons sous forme d'affiches écrites ou illustrées, de petits jeux, ...

- les temps libres (accueil/départ)

Les enfants ont le choix de faire, en autonomie : des coloriages, de la lecture, des puzzles, des jeux de société, des jeux de voitures, poupées, ... mais doivent ranger leurs jeux lorsqu'ils ne veulent plus y jouer (pour prendre un jeu de société, ils doivent le demander à un animateur)

- les temps d'animation

Les animateurs proposent aux enfants de choisir entre plusieurs activités. Une fois son choix fait, il lui est demandé de prendre soin du matériel, d'écouter les consignes, d'aider à ranger le matériel.

- les temps de repas

Les enfants doivent se tenir correctement à table, sont autorisés à se lever pour des tâches spécifiques, en outre, nous veillons à ce qu'ils passent aux toilettes avant.

Il est demandé à l'enfant d'échanger avec ses copains mais de ne pas crier, et dans un souci d'éducation alimentaire, nous l'incitons à goûter de tout (sauf cas allergie).

Il peut participer à la mise en place mais aussi à débarrasser sa table à la fin du repas (empiler son assiette et ranger ses couverts en bout de table) afin de favoriser l'autonomie.

Nous sommes en pleine réflexion sur l'aménagement de l'espace de restauration notamment autour de la posture de l'animateur, en favorisant l'autonomie de l'enfant, en tenant compte de leur baisse de vigilance et en essayant au maximum d'éviter la nuisance sonore.

- les sorties

Les règles de sécurité, avant chaque sortie hors des locaux de l'accueil de loisirs, sont expliquées aux enfants : que ce soit pour monter dans le bus, l'attitude à adopter (respect des consignes pendant le trajet mais aussi pendant la sortie).

D'autres règles de vie sont aussi mises en place en fonction des animations proposées, de la tranche d'âge concernée, ... Notre but est de responsabiliser l'enfant, de lui permettre d'acquérir de l'autonomie, de prendre des initiatives, dans le respect de chacun et dans la mesure de ses possibilités.

## Les adultes

L'équipe d'animation : lors des réunions, les règles de vie concernant les adultes sont établies, redéfinies ou rappelées :

- Avoir une tenue et une attitude correctes
- Avoir un langage adapté au public accueilli
- Être clair, logique et explicatif dans ses actions
- Appliquer ce qui est demandé à l'enfant (« montrer l'exemple »)
- Faire preuve de discrétion professionnelle
- Faire preuve d'initiatives, de dynamisme
- Respecter ses collègues et les enfants
- Être ponctuel(le)

## Les familles

Un règlement intérieur est distribué à chaque famille pour toute inscription à l'accueil de loisirs. Les parents se doivent de respecter les plages horaires d'accueil et de départ, les délais d'inscriptions, et le fonctionnement de la structure. Les parents se doivent d'être à jour de du dossier de renseignement de son ou ses enfants



## VI. EQUIPE

### 1. Composition

- une Référente Animation Territoriale diplômée du BPJEPS Loisirs Tous Publics
- une Référente Animation Jeunesse directrice adjointe titulaire du BPJEPS Loisirs Tous Publics qui est également référente des 11/14 ans pour les vacances
- 3 animateurs permanents titulaires du BAFA ou équivalent
- un animateur référent pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap
- des animateurs occasionnels diplômés ou stagiaires BAFA-BAFD ou équivalence en contrat d'Engagement Educatif
- des agents de la municipalité qui assure l'entretien des locaux et de la salle de restauration
- Des intervenants et prestataires extérieurs ponctuels
- Des bénévoles

## 2. Rôle

### Rôle de la directrice

Elle est le garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.

Elle élabore, en concertation avec l'équipe d'animation, le projet pédagogique précisant les conditions de mise en œuvre.

Elle assure les relations avec les familles et les partenaires

Coordonne la transmission des informations interne et externe.

Assure le suivi de l'équipe d'animation

Fait office d'assistante sanitaire

### Rôle de la directrice adjointe

Elle accompagne la directrice dans ses fonctions en :

Organisant et menant les réunions de préparation des temps d'activité.

Suivant les animateurs dans leurs projets d'animations

Faisant le suivi des dossiers d'inscription des enfants.

Assurant la transmission des informations

### Rôle de l'animateur

Il doit tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité physique, moral et affective des enfants dont il a la charge.

Participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif.

#### **Avec les enfants :**

Il doit être à l'écoute et attentif aux besoins et envies des enfants.

Il doit toujours privilégier le dialogue calme plutôt que les sanctions.

Il prépare, gère et mène son activité jusqu'au rangement.

Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.

Il fait part à la directrice des problèmes survenus au cours de la journée.

Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités et sorties.

La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenues.

#### **Avec ses collègues :**

Il respecte ses collègues.

Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.

Il participe de manière active aux réunions de préparation et de bilan.

Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnels de service...).

### Auprès des parents :

Il sait expliquer et raconter le déroulement de la journée aux familles.

Il se doit de rassurer les parents si cela est nécessaire.

En cas de problèmes, il donne le relais à la directrice qui se chargera d'informer les familles.

## 3. Fonctionnement de préparation

Une réunion de préparation à lieu toutes les semaines où sont définis les objectifs et thèmes pour la période. Un planning d'activité et programme est établi cinq semaines avant l'ouverture de la période.

Celle-ci permet de transmettre et d'échanger des informations, sur l'organisation et les éventuelles difficultés rencontrées réajuster et évaluer nos objectifs et actions.

Des rencontres occasionnelles sont organisées afin de former les animateurs et directeurs sur des thématiques ou sur des échanges de compétences correspondant aux besoins du bon fonctionnement de la structure.

## VII. COMMUNICATION

Divers espaces d'information sont consultables par le public :

### Site CCEDA

Les programmes,  
Les projets  
pédagogiques et  
informations  
diverses de toutes  
les communes de la  
CCEDA

### Site internet Ufvcv

Les programmes,  
Les menus  
Les projets  
pédagogiques et  
informations  
diverses

### Affichage

Sur la porte de  
l'accueil,  
programme, menus  
et informations  
diverses y sont  
présentés

### Auprès des Familles

Un mail est envoyé par l'UFCV à toutes les familles pour diverses informations concernant l'ouverture des périodes d'inscriptions ou diverses modalités de gestion.



## VIII. EVALUATION

Elle sert à améliorer nos accueils et remettre en question nos procès pour répondre et agir de manière plus efficace aux besoins individuels et sociétaux.

### Auprès des enfants

De manière souvent orale, mais aussi par l'entrain qu'il a à venir à l'accueil de loisirs.

- motivation
- enthousiasme

### Auprès des familles

Elle se fait surtout lors des échanges menés durant les accueils du matin et départs du centre. Nous envisageons de procéder une fois par trimestre à des enquêtes de satisfaction. Elle prend en compte l'implication des familles et leurs retours.

### Auprès des animateurs

Une autoévaluation est effectuée à la fin de chaque semaine. Des réunions Hebdomadaire sont mises en place en dehors des vacances scolaires avec la direction de l'accueil et l'équipe pour un bilan et la préparation des projets d'animation. Discussions formelles ou informelles.

## ANNEXE

Règlement intérieur  
Plan d'évacuation des locaux  
Dossier d'inscription  
Grille évaluation animateur

## Grille d'évaluation animateur :

Très satisfaisant	1
Satisfaisant	2
Moyen	3
Insatisfaisant	4

Intitulés	1	2	3	4	Observations
<b>Enfants</b>					
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants					
Sait garantir la sécurité physique des enfants					
Sait rassurer les enfants					
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc...)					
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.					
Sait être à l'écoute des enfants					
A une connaissance du public					
<b>Equipe</b>					
Sait écouter ses collègues					
Participe activement au préparation et/ou réunion					
A une capacité d'analyse					
Est force de proposition					
Est à l'heure					
Sait se documenter					
Sait gérer son propre rythme					
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir					
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique					
<b>Organisation Général</b>					
Comment à été l'organisation de l'accueil ?					
Les moyens matériels ont-ils été suffisant ?					
Il y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, ...)?					
Comment à été la préparation des activités ?					
Comment à été la préparation et la gestion des sorties ?					
Comment ont été les intervenants extérieurs ?					
Comment à été la gestion des temps calme ?					
Comment à été la gestion des repas ?					



<b>L'activité</b>					
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants					
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques					
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants					
Anticipe et prépare ses activités					
S'implique dans l'activité					
Sait créer un « imaginaire »					
Sait gérer un temps calme					
Sait gérer un temps de repas					
Sait gérer un temps d'activité					
Sait gérer un temps de voyage					
Sait gérer un temps d'accueil					
<b>Communication Parent et partenaire</b>					
Sait prendre en compte les demandes des parents					
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat					
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades					
Travaille avec l'équipe de service					
Connaît la notion de projet					
Travaille avec une méthodologie de projet					
Partage les valeurs du projet					